

CAP Maintenance des véhicules

Option véhicules légers

Diplôme préparé à Belfort
au CFA Municipal Jackie DROUET



Nos équipes :

Le CFA Municipal Jackie DROUET est un établissement à taille humaine. L'ensemble des équipes pédagogiques et administratives sont mobilisées afin de vous accompagner non seulement pour votre réussite à l'examen mais surtout vers la concrétisation de votre projet professionnel et personnel.

Nos enseignants de matières générales sont titulaires de diplômes universitaires.

Nos enseignants de pratique ont une grande expérience professionnelle dans leur domaine de compétences.

Tous sont formés aux exigences des référentiels de l'éducation nationale et à la pédagogie de l'alternance. Passionnés, ils déploient des trésors d'inventivité et de patience pour redonner confiance aux apprenants et leur communiquer l'envie d'apprendre. En perpétuelle recherche d'innovation et d'initiatives, ils ont à cœur de transmettre leur savoir grâce à un engagement au quotidien.

Ils sont également régulièrement formés. Afin de faire vivre leur passion à nos apprenants, les enseignants de pratique leur proposent régulièrement de participer et de les accompagner à des concours.

Des apprenants du CFA ont d'ailleurs été primés à plusieurs reprises.

Méthodes d'enseignement :

Toutes nos formations sont sous licence Education Nationale sauf le Brevet Technique des Métiers qui est sous licence Chambre des Métiers.

Le CFA est centre d'examen pour le Rectorat.

Les enseignements se font en présentiel.

Les enseignements à distance peuvent être proposés. Le CFA se réserve le droit d'adapter les modalités de formation Campus en ligne.

Les enseignements généraux, technologiques et professionnels se déroulent sous forme de cours en salle, de travaux pratiques et de travaux en ateliers pédagogiques. Ils sont fondés sur la maîtrise des techniques professionnels.

Les cours d'enseignements généraux sont en relation avec les activités professionnelles.

Directeur adjoint, Responsable Pédagogique, Référent Handicap et Mobilité :

M. Ahmed DJIOUA - 2 rue René Cassin à Belfort - 03 70 04 80 80 - cfa@mairie-belfort.fr

Accessibilités aux personnes en situation de handicap :

Le CFA JACKIE DROUET s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel. Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation.

Le CFA JACKIE DROUET s'engage ainsi, pour tout apprenti présentant une situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins,
- Etudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation,
- Faire le lien entre les différents services de l'école,
- L'accompagner dans ses démarches.

Pour toute question ou demande vous pouvez vous adresser au Référent Handicap du CFA :

M. Ahmed DJIOUA : 03 70 04 80 80 - cfa@mairie-belfort.fr

Livret d'accueil des apprenants en situation de handicap :

<http://cfa.mairie-belfort.com/index.php/informations/livret-handicap>

Registre d'accessibilité :

<http://cfa.mairie-belfort.com/index.php/informations/registre-d-accessibilite>

Mobilité Nationale et Internationale : La Mobilité Nationale et Internationale pour :

- Découvrir de nouvelles approches et méthodes pédagogiques
- Echanger entre pairs sur ses pratiques en France ou à l'étranger
- Développer l'attractivité des formations et les faire évoluer

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser au Référent Mobilité du CFA :

M. Ahmed DJIOUA : 03 70 04 80 80 - cfa@mairie-belfort.fr

Rythme :

La formation proposée est une formation en apprentissage.

Le rythme d'alternance est généralement d'1 semaine de cours théoriques et pratiques au CFA et 3 semaines en entreprise.

Modalités d'accès :

Accès définitif en formation après signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise, validation par le CFA des missions confiées par l'entreprise et sous réserve de validation de la convention avec l'OPCO (organisme financeur).

Attention :

- Si vous avez moins de 16 ans vous pouvez signer un contrat d'apprentissage si vous avez terminé votre cycle 4 (3^{ème} collège)
- Si vous avez moins de 15 ans (cycle 4 terminé) vous devez prendre rendez-vous avec le Responsable Pédagogique, M. Ahmed DJIOUA : 03 70 04 80 80 - cfa@mairie-belfort.fr afin de signer une convention sous statut scolaire.

Pour plus d'informations sur le processus d'inscription au CFA vous pouvez cliquer sur le lien suivant :

<http://cfa.mairie-belfort.com/index.php/devenir-apprenti>

Délais d'accès : Les rentrées :

Accès selon le planning des formations du CFA : Les rentrées ont lieu chaque année en :

- Septembre pour les 2^{èmes} années
- Octobre pour les 1^{ères} années.

Rémunération en apprentissage :

La rémunération varie en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle du diplôme selon la réglementation en vigueur.

Pour plus d'informations vous pouvez cliquer sur le lien suivant :

<http://cfa.mairie-belfort.com/index.php/devenir-apprenti>

Simulateur de calcul de rémunération des alternants : [Simulateur](#)

Conditions tarifaires :

Dans le cadre de l'alternance et du contrat d'apprentissage, la formation peut être financée toute ou partie par un organisme financeur (OPCO).

- Pour un contrat d'apprentissage, l'apprenti n'a pas de reste à charge.
- Pour un contrat de professionnalisation, le taux horaire moyen est de 15 €.

Pour information, les coûts de formation sont compris entre 4282€ et 8739 € par an selon la convention collective de l'employeur.

Le diplôme :

Le certificat d'aptitude professionnel Maintenance de véhicules option A Véhicules légers est un diplôme national, de l'Education Nationale de niveau 3.

Certificateur : Education nationale

Date d'enregistrement de la certification : 01/07/2025

Durée de la formation :

800 h d'enseignement en 2 ans

Numéro de la Fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles :

RNCP40997 – Date d'échéance le 31/08/2030

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40997/>

Conditions d'admission :

De 16 ans à 29 ans révolus, ou bien, avoir moins de 16 ans (cf. Modalités d'accès).

Pas de limite d'âge pour les personnes en situation handicap (titulaire d'une RQTH).

Les candidats doivent également trouver une entreprise pour leur alternance.

Individualisation du parcours, passerelles et équivalences :

Une dispense de certaines matières est possible en fonction de votre parcours.

Si vous êtes titulaire d'un diplôme supérieur au Brevet des collèges, vous pouvez demander un rendez-vous auprès du Directeur Adjoint qui individualisera votre parcours.

Les candidats ajournés peuvent conserver et reporter sur demande, sur chacune des sessions ultérieures, pour une durée de cinq ans à compter de leur date d'obtention, les notes obtenues au CAP s'ils se représentent à l'examen ou à une autre spécialité de ce diplôme pour les unités suivantes (sous réserve que les enseignements correspondants soient prévus au règlement d'examen de cette spécialité) :

- Français, histoire –géographie-enseignement moral et civique,
- Mathématiques-sciences,
- Education physique et sportive,
- Langue vivante
- Epreuve facultative,
- Prévention santé environnement.

Des passerelles ou des équivalences peuvent être prises en compte en fonction du diplôme préparé.

Pour plus de détail vous pouvez contacter le Responsable Pédagogique :

M. Ahmed DJIOUA : 03 70 04 80 80 - cfa@mairie-belfort.fr

Objectifs de la formation :

Le certificat d'aptitude professionnelle « Maintenance des véhicules » couvre les activités de maintenance préventive et corrective sur les véhicules équipés de motorisations thermiques, hybrides et électriques.

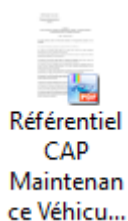
Le titulaire du diplôme exerce en tant que mécanicien au sein des entreprises réalisant les activités d'entretien et de réparation des véhicules et intervient sur :

- La maintenance périodique et préventive des véhicules ;
- La maintenance corrective des systèmes mécaniques, des motorisations et des systèmes à gestion électronique.

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités du technicien est l'intégration constante de trois impératifs:

- Impératif de santé / sécurité au travail : il s'agit de préserver la santé des personnes et d'assurer la prévention des risques professionnels ;
- Impératif environnemental : il s'agit d'appliquer les normes environnementales en vigueur ;
- Impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en appliquant les procédures internes des entreprises.

Référentiel de la formation :



Présentation succincte du métier :

L'époque où le « mécanicien » avait en permanence le nez dans le moteur et les mains dans le cambouis est de plus en plus révolue. Pour remplacer un joint de culasse ou des plaquettes de frein, le mécanicien utilise toujours ses outils traditionnels mais les automobiles sont désormais truffées d'électronique qui exige la prise en charge informatique des pannes. Le CAP maintenance de véhicules, option véhicules légers s'inscrit dans cette dynamique de former des jeunes capables d'intervenir sur tous les types de pannes.

Matières enseignées :

En complément de la formation en milieu professionnel, la formation au CFA se compose :

- D'enseignements généraux : français, mathématiques, sciences physiques et chimiques, histoire-géographie, éducation civique, langue vivante, éducation physique et sportive, prévention santé environnement
- D'enseignements technologiques et professionnels. Ils sont fondés sur la maîtrise des techniques professionnelles.

Validations de blocs de compétences, passerelle et équivalence :

La [loi n° 2014-288 du 5 mars 2014](#) a permis l'acquisition de blocs de compétences correspondant à des parties de certifications inscrites au répertoire national des certifications professionnelles. Cela signifie que les blocs de compétences acquis lors du suivi d'un enseignement le pendant 5 ans et peuvent être complétés ultérieurement en vue de l'obtention d'un diplôme.

Bloc de compétences de la formation / Activités visées :

RNCP40997BC01 – Réaliser l'entretien périodique des véhicules

Organiser un entretien périodique ; Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique ; Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique ; Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule.

RNCP40997BC02 – Réaliser la maintenance corrective des véhicules

Préparer une intervention corrective ; Réaliser le remplacement ou la réparation des composants ; Réaliser le réglage des systèmes ; Réaliser le contrôle qualité d'une intervention corrective ; Réaliser le diagnostic de premier niveau.

RNCP40997BC03 - Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

Français : Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer ; Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu ; Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer ; Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques ; Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier.

Histoire-géographie-enseignement moral et civique : Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser ; S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie.

Enseignement moral et civique : Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

RNCP40997BC04 - Mathématiques et physique-chimie

Rechercher, extraire et organiser l'information ; Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité ; Expérimenter, utiliser une simulation ; Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion ; Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié.

RNCP40997BC05 - Éducation physique et sportive

Développer sa motricité ; S'organiser pour apprendre et s'entraîner ; Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ; Construire durablement sa santé ; Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

RNCP40997BC06 - Prévention - Santé - Environnement

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation ; Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention ; Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix ; Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté ; Agir face à une situation d'urgence.

Modalités d'évaluation :

Contrôle en examen ponctuel.

Les épreuves et les coefficients sont détaillés dans le tableau ci-dessous (ancien tableau ci-dessous)

Spécialité maintenance des véhicules de certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA habilité au CCF ou CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique) Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA non habilités au CCF) Stagiaires de la formation professionnelle continue (Établissements privés) Candidats de l'enseignement à distance Candidats majeurs justifiant d'une expérience professionnelle ou de périodes de formation en milieu professionnel, dans le secteur concerné, et dans les trois ans précédant l'examen, d'une durée minimale de 14 semaines.	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Mode	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES					
EP1 – Réalisation de l'entretien périodique des véhicules	UP1	9 (1)	CCF	Ponctuel Pratique	3 h
EP2 – Réalisation de la maintenance corrective des véhicules	UP2	6	CCF	Ponctuel Pratique et oral	4 h
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL					
EG1 Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2 h 25 (2) ¹ (2 h + 10 min) + 15 min (2) ¹
EG2 Mathématiques et physique-chimie	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	1 h 30 (3)
EG3 Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel	
EG4 Prévention santé environnement	UG4	1	CCF	Ponctuel écrit	1 h
UNITÉS FACULTATIVES (4)					
EF Langue vivante	UF1		Ponctuel oral	12 min	Ponctuel oral 12 min
EF Arts appliqués et cultures artistiques	UF2		Ponctuel écrit	1 h 30	Ponctuel écrit 1 h 30
(1) 1 point de coefficient est attribué à l'évaluation du chef-d'œuvre, uniquement pour les scolaires et les apprentis. L'évaluation s'effectue conformément à l'arrêté du 28 novembre 2019 définissant les modalités d'évaluation du chef d'œuvre pré l'examen du CAP par l'article D337-3-1 du Code de l'éducation. (2) Français : écrit d'une durée de 2 heures et oral d'une durée de 10 minutes. Histoire-géographie-enseignement moral et civique : 15 minutes dont 5 de préparation. (3) Mathématiques : écrit d'une durée de 45 minutes. Physique-chimie : écrit d'une durée de 45 minutes. (4) Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités proposées. Les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.					

Débouchés professionnels :

Il est possible de s'insérer dans la vie professionnelle directement après cette formation.

Le titulaire du CAP Maintenance des véhicules, option véhicules légers est amené à exercer une activité de mécanicien dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs, dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques, dans les services de maintenance des entreprises de transport, de location, dans les services de maintenance des flottes de véhicules ou encore dans des entreprises de services rapides spécifiques aux véhicules.

Poursuite d'études :

Ci-dessous quelques exemples de poursuite d'étude :

Baccalauréat Professionnel Maintenance des véhicules, option A Véhicules légers.

Certification de spécialisation maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

Cette liste n'est pas exhaustive.